

BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE

Bulletin  
d'informations  
municipales



MARNE & GONDOIRE  
Communauté d'agglomération

# 30 ans Ça se fête !...

LA BIBLIOTHÈQUE A 30 ANS  
ZOOM SUR LA JOURNÉE  
PORTES OUVERTES

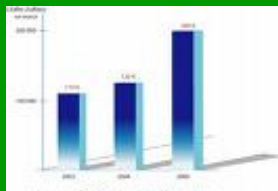
PAGE 12

Diplômes :

Des fleurs  
et des lumières

Villes et Villages  
Fleuris

PAGE 5



Finance :

Compte  
administratif  
et budget

PAGE 6



École primaire :

Les Loupiots  
mettent les voiles !..

PAGE 11



**M**oment déterminant de notre vie publique, les deux tours de l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai, avec à chaque fois un taux de participation largement supérieur à 80 %, témoignent que les Français croient toujours en leur démocratie et c'est en soi une satisfaction pour la santé et le fonctionnement de celle-ci.

La considérable affluence des nouvelles inscriptions sur les listes électorales était déjà annonciatrice de la volonté de tous de s'exprimer sur les enjeux des cinq années à venir.

Le 6 mai, les Français ont élu Nicolas Sarkozy sixième président de la V<sup>e</sup> République. Ce résultat est donc le reflet des aspirations du plus grand nombre. Il aura inévitablement des répercussions sur le quotidien de chaque citoyen et des conséquences non négligeables sur la gestion de nos collectivités locales.

Dimanche prochain et dimanche 17 juin, nous aurons à élire nos représentants à l'Assemblée Nationale. Acte tout aussi important que celui d'élire le président de la République puisque les députés votent les lois qui régissent le fonctionnement de notre société.

\*  
\* \*

Mais en attendant, la vie municipale continue et, puisque notre mandat est prolongé jusqu'en mars 2008, poursuivons notre action envers vous, nos administrés.

Le 11 avril dernier était voté le budget communal. Ce budget est un budget prudent dont les volontés principales sont de maîtriser les dépenses et de stabiliser la dette pour l'année 2007. L'annuité de la dette est ramenée à 9,5 % (20,54 % en 2006) des recettes de fonctionnement. Chiffre comparable au 13,8 % que représente la dette moyenne pour les communes de notre strate de population. Pierrette Munier, adjointe aux finances, vous expliquera plus en détails dans ces pages les orientations budgétaires pour cette année 2007.

Cette année encore, l'exercice budgétaire aura été rendu difficile en raison de l'absence de recettes nouvelles et de la trop faible progression de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) versée par l'État : 1,39 %, ce qui représente, pour les recettes, une augmentation de seulement de 3049 €...

Mais au travers de ce budget, nous démontrons notre volonté permanente de prendre en compte, autant que faire se peut, les soucis quotidiens de nos concitoyens, de garantir l'équité pour tous, sans pour cela toucher aux services rendus.

Cela s'est aussi exprimé au moment du vote des trois taxes locales, où le conseil a décidé de maintenir cette année les taux votés en 2006, donc de ne pas augmenter la fiscalité communale. Elle diminue même, puisque, à taux constants, les recettes augmentent. En cette année 2007, la pression fiscale par habitant se trouve ramenée à 372,74 € contre 391,28 € en 2006.

Cela se retrouvera, enfin, tout au long de l'année dans la maîtrise des charges à caractère général.

\*  
\* \*

Lors de la cérémonie des vœux, je vous annonçais la tenue d'une réunion publique où vous serez présentées les premières réalisations de la Z.A.C du Chêne-Saint-Fiacre. Cette réunion se déroulera en soirée, le vendredi 21 septembre, en présence de notre partenaire-aménageur, EPAMarne, et des différents promoteurs retenus. Nous répondrons aux questions que vous vous posez concernant le développement de notre commune.

Concernant la zone d'activités économiques de cette Z.A.C., en plus de la construction en cours du pôle commercial du Clos du Chêne, qui devrait ouvrir ses portes en novembre prochain, nous enregistrons avec satisfaction l'arrivée prochaine d'une nouvelle entreprise de haute technologie représentant plus de 300 salariés : la société EUROFARAD. L'ouverture est prévue pour le début de l'année 2009.

\*  
\* \*

Cette année encore, la fête communale et surtout la brocante ont connu une affluence record. Le soleil, le long week-end du 8 Mai ont concouru au succès de ce rendez-vous festif de printemps. Il suffisait d'arpenter la route du Moulin-Bourcier d'un stand à l'autre ou de s'attarder un instant à celui de la Caisse des écoles pour mesurer l'engouement des exposants et la satisfaction des promeneurs et chineurs qui ont trouvé l'objet rare ou insolite qu'ils cherchaient. Merci aux organisateurs : le Maquette-club et le Dojo de Chanteloup.

Dans la vie d'une commune il est des événements qui pourraient passés inaperçus

tant leurs déroulements, au fil du temps, les ont transformés en habitude, en activité de routine.

Je veux, à cet instant, vous parler d'un anniversaire que nous venons de célébrer le 1<sup>er</sup> juin exactement : les 30 ans de la Bibliothèque municipale. A l'heure où internet, formidable outil au demeurant, permet d'accéder rapidement à presque tout, dans tous les domaines, il est bon de pouvoir encore entrer dans un lieu où le temps, en se figeant quelques instants, favorise la réflexion et incite à la culture ou à la détente. Au fil des années, ce sont près de 9000 ouvrages qui sont venus remplir les rayons pour le plus grand bonheur de tous les publics. Cette réussite presque anonyme (il est vrai que l'on ne parle jamais des choses qui vont bien), est due avant tout à une personne, M<sup>me</sup> Yvette Genteur. Depuis l'ouverture, en avril 1977, Yvette ne compte ni son temps ni son dévouement pour assurer la gestion et l'animation de notre Bibliothèque municipale. Je tiens à la remercier publiquement pour son action qui démontre de façon exemplaire que le bénévolat, donc le désintéressement et le goût de l'intérêt général est une chose essentielle à la vie sociale ou associative. Cela devient, hélas, une chose tellement rare de nos jours qu'il m'a paru important de le souligner.

Je ne voudrais pas non plus terminer cet éditorial sans souhaiter une bonne retraite à Monique Jabaud. Pendant 15 ans, en qualité de collaboratrice du Maire et des adjoints, elle aura su, par sa disponibilité, son efficacité, son sens des relations, être le lien essentiel entre les élus, les citoyens, les institutions et tous les intervenants avec lesquels la commune est en relation. Nombreux sont les Chanteloupiens qui auront pu, au cours de toutes ces années, apprécier sa compétence et ses conseils, notamment pour toutes les questions et problèmes d'urbanisme. Pour tout cela, un grand merci, Monique.

Puisque le service public se doit d'être une continuité, je souhaite la bienvenue à Stéphanie Dupayage qui assure depuis le 16 avril dernier ces mêmes fonctions auprès du Maire et des élus et à qui revient, maintenant, la lourde tâche de s'occuper des dossiers d'urbanisme au moment où interviennent d'importantes réformes du permis de construire.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre *Cantu Lupi* et vous dis à bientôt.

Marcel OULÉS,  
Maire.





## AU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du vendredi 20 mars 2007

### 1. Approbation des comptes-rendus des 25 novembre 2006 et du 1<sup>er</sup> décembre 2006

M. le maire demande aux élus s'ils ont pris connaissance des comptes-rendus des 25/11/2006 et du 12/12/2006 et s'ils ont des observations à formuler. Aucune remarque n'étant faite, les comptes-rendus ont été approuvés et signés.

### 2. Examen et vote des taux des taxes communales

Le conseil décide, par quatorze voix pour et quatre voix contre (M<sup>mes</sup> Chevalier et Liénard, MM. Dauvergne et Vautrin) de ne pas augmenter les taux des taxes communales pour l'exercice 2007.

Taxes	2006	2007
- Taxe d'habitation	18,62 %	18,62 %
- Taxe du foncier bâti	28,66 %	28,66 %
- Taxe du foncier non bâti	59,17 %	59,17 %

### 3. Examen et vote des tarifs communaux

#### Tarifs périscolaires :

Le conseil décide, à l'unanimité, d'augmenter les tarifs périscolaires de 2 % répartis sur la masse, avec une répartition sur chaque tranche des ressources mensuelles, sans toucher à la catégorie inférieure.

#### TARIFS PERISCOLAIRES POUR SEPTEMBRE 2007

##### 1 enfant (fiscalement à charge)

Ressources mensuelles		Mercredi sans repas	Mercredi avec repas	Matin et soir	Matin ou soir
Inférieur à 1067 €	A	4,10	6,10	2,50	1,25
1068 à 1525 €	B	5,75	8,48	2,96	1,48
1526 à 1982 €	C	7,10	10,65	3,67	1,84
1983 à 2434 €	D	8,45	12,65	4,5	2,03
2435 à 2897 €	E	9,92	14,80	4,58	2,29
Supérieur à 2 897 €	F	11,25	16,90	4,92	2,46

##### 2 enfants (fiscalement à charge)

Ressources mensuelles		Mercredi sans repas	Mercredi avec repas	Matin et soir	Matin ou soir
Inférieur à 1067 €	A	3,45	5,10	2,20	1,10
1068 à 1525 €	B	4,99	7,35	2,85	1,43
1526 à 1982 €	C	6,46	9,40	3,20	1,60
1983 à 2434 €	D	7,90	11,57	3,73	1,87
2435 à 2897 €	E	9,35	13,85	4,15	2,08
Supérieur à 2 897 €	F	11,00	15,95	4,61	2,31

##### 3 enfants et plus (fiscalement à charge) ou pour le centre de loisirs et les accueils 2 enfants en même temps

Ressources mensuelles		Mercredi sans repas	Mercredi avec repas	Matin et soir	Matin ou soir
Inférieur 1067 €	A	2,50	3,80	1,90	0,95
1068 à 1525 €	B	4,05	5,85	2,44	1,22
1526 à 1982 €	C	5,41	7,92	2,93	1,47
1983 à 2434 €	D	6,63	10,08	3,30	1,65
2435 à 2897 €	E	7,90	11,75	3,79	1,90
Supérieurs à 2 897 €	F	9,30	14,00	4,20	2,10
<b>Extérieurs (tarif unique)</b>	<b>12,17</b>	<b>18,25</b>	<b>5,20</b>	<b>2,60</b>	

#### Tarifs du service communal de la culture

Le conseil décide, à l'unanimité, d'augmenter de 2 % les tarifs des activités culturelles comme indiqué ci-après, applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2007 :

	Chanteloup	Extérieurs Chanteloup
<b>Musique</b>		
1 h de solfège + 30 min instruments	130,97	170,54
1 h de solfège +45 min instruments	177,89	232,25
1h de solfège + 1 h d'instruments	225,93	293,96
Instrument seul 30 min	94,96	123,42
Instrument seul 45 mn	141,88	185,13
Instrument seul 1 h	189,92	246,84
Solfège intégré à l'instrument 45 mn	141,88	185,13
Solfège intégré à l'instrument 1 h	189,92	246,84
<b>Chant</b>		
Chorale enfant	21,83	26,93
Chorale adulte	32,74	40,39
Chant individuel 30 mn	136,43	177,28
Chant individuel 45 mn	205,22	267,04
Mini school 1 h	50,18	57,22
Anglais adulte 1 h 30	92,77	106,59
<b>Théâtre</b>		
Enfant 1 heure	48,04	54,98
Adultes 1 h 30	63,34	72,93
<b>Arts plastiques</b>		
Enfants 5/7 1 heure	39,27	44,88
Enfant 7/10 1 h 30	58,96	66,20
<b>Aquarelle adulte 2 h 30</b>	<b>121,18</b>	<b>135,76</b>
<b>Poterie</b>		
Enfant 2 heures	45,80	51,61
Enfant 1 heure	39,27	42,35
Adulte 1 heure	48,96	52,80
<b>Danse contemporaine</b>		
45 mn	32,74	42,64
1 heure	41,51	49,37

#### Tarifs communaux divers

Le conseil décide, à l'unanimité, d'augmenter de 2 % les tarifs communaux divers comme indiqué ci-après, applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2007 :

Tarifs 2007/2008	Chanteloup	Extérieurs
<b>Salle des fêtes</b>		
Été	300,00	730
Hiver	330,00	808
<b>Cimetière / Columbarium</b>		
15 ans	140,00	
30 ans	210,00	
50 ans (cimetière)	358,00	
99 ans (cimetière)	2 035,00	
<b>Location de tables</b>	9,00	
<b>Locations diverses</b>		
vaisselle : le couvert	1,10	1,15
tables	1,60	1,70
chaises	0,90	0,95
<b>Divers</b>		
photocopie A4 recto	0,40	
photocopie A4 recto/verso	0,60	
photocopie A3 recto	0,60	
photocopie A3 recto/verso	0,80	
fax : la feuille	0,90	

### 4. Création d'un poste d'adjoint administratif

Le conseil décide, par 16 voix pour et deux abstentions (M<sup>me</sup> Chevalier et M. Dauvergne), la création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe, à compter du 16 avril 2007, en remplacement du poste de collaborateur de cabinet contractuel. Ce poste est actuellement occupé par M<sup>me</sup> Jabaud qui vient de faire valoir ses droits à la retraite.

### 5. Modification des limites communales entre Chanteloup-en-Brie et Montévrain

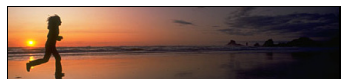
Le conseil, à l'unanimité, **ACCEPTE**, à l'unanimité, le principe d'échange de la parcelle YA 74 de 3 788 m<sup>2</sup> appartenant à la commune de Chanteloup-en-Brie contre la parcelle YA 8 de 3 562 m<sup>2</sup> appartenant à la commune de Montévrain.

**DIT** que le dossier de division foncière comprenant plans, demande de division et de document d'arpentage, sera à la charge par moitié entre les communes de Chanteloup-en-Brie et de Montévrain, et établi par un cabinet de géomètre-expert.

**DIT** que les frais d'acte notarié seront à la charge par moitié des communes de Chanteloup-en-Brie et de Montévrain.

**DIT** que ces dépenses seront inscrites au budget primitif 2007.

(Suite page 4)



(Suite de la page 3)

**AUTORISE** M. le maire ou son représentant à signer les documents nécessaires au nom et pour le compte de la commune.

**6. Avis sur l'enquête publique concernant la demande présentée par le Centre hospitalier de Lagny-sur-Marne à l'effet d'être autorisé à exploiter un Centre hospitalier à Jossigny, Z.A.C. du Pré-au-Chêne.**

Le conseil donne, à l'unanimité, un avis favorable à l'installation du centre hospitalier de Lagny-sur-Marne sur la commune de Jossigny, Z.A.C. du Pré-au-Chêne.

**7. Projet éducatif Jeunesse**

Le conseil donne, à l'unanimité, un avis favorable au projet éducatif Jeunesse réactualisé par la commission « Jeunesse » qui cible plus particulièrement les 11-14 ans.

M<sup>me</sup> Lomas indique que les animateurs vont proposer un projet pédagogique et que des activités seront proposées pour les 15-18 ans.

**8. Questions diverses :**

**Assainissement : changement de fermier**

M. le maire informe le conseil qu'une réunion s'est tenue cette semaine en mairie avec différents partenaires : C.A.M.G., SAUR France, S.I.A.E.P., S.I.A.M. et VÉOLIA.

Il précise que le contrat « assainissement » avec SAUR France, se terminera le 31 mars. La Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire ayant pris la compétence assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'a pas modifié les clauses de ce contrat. Par contre, elle a prévu la reprise de cet affermage dans la convention conclue avec VÉOLIA, mise en application pour la majeure partie du territoire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

A compter du 7 avril 2007, ce sont donc les conditions d'entretien du réseau d'assainissement négociées avec VÉOLIA, qui seront appliquées.

Les tarifs pour la taxe d'assainissement perçue par Marne-et-Gondoire évolueront :

- avant le 6 avril 2007 : 3,31 €/m<sup>3</sup>
  - après le 7 avril 2007 : 0,27 €/m<sup>3</sup>
- avec une partie fixe payable d'avance de 5,47 €/semestre.

Ainsi, les factures correspondant aux relevés de compteur effectués fin mars et début avril 2007, porteront les tarifications suivantes :

- nombre de mètres cube consommés x 0,31 €/m<sup>3</sup> (consommation avant le 6 avril)
- partie fixe pour la partie de semestre restant (3 mois/6 = 0,5) et pour le semestre à venir : soit 5,47 € x 1,5 = 8,20 €.

Pour la facture d'eau potable, à partir d'octobre 2007, établie par la SAUR, le prix de l'eau prendra en compte pour la taxe d'assainissement de Marne-et-Gondoire :

- le nombre de mètres cube consommés x 0,27 €/m<sup>3</sup>
- la partie fixe pour le semestre à venir : 5,47 €.

Ces conditions financières résultent des conditions et clauses d'entretien négociées entre Marne-et-Gondoire et le délégataire, après mise en concurrence.

M. le maire précise qu'en ce qui concerne l'eau potable le contrat avec SAUR France, court jusqu'en 2012.

**Z.A.C. du Chêne-Saint-Fiacre : demande de subvention D.G.E. 2007 pour l'école maternelle, le restaurant scolaire et la halte-garderie**

M. le maire rappelle que lors de sa séance du 20 janvier 2007, le conseil municipal avait décidé de solliciter une aide de l'État, au titre de la D.G.E. 2007, pour l'école maternelle, le restaurant scolaire et la halte-garderie. Un dossier de demande de subvention a été déposé à ce titre, pour un montant de subvention de 586 000 €, conformément aux possibilités offertes par la circulaire de M. le préfet.

Or, M. le sous-préfet de Torcy a informé l'ensemble des maires de sa circonscription que l'enveloppe qui lui avait été octroyée pour l'année 2007, pour les subventions D.G.E., était de 800 000 €.

En conséquence, la commune ne pourra espérer obtenir une subvention équivalente au montant souhaité. M. le sous-préfet s'est engagé à ce que la commune de Chanteloup-en-Brie bénéficie d'une D.G.E. de 150 000 € pour l'exercice 2007 et d'une subvention d'un montant identique pour 2008.

M. le maire indique qu'il est en négociation avec l'EPAMarne pour trouver un complément de financement pour l'école, du restaurant scolaire et de la halte-garderie. Ces négociations devront être intégrées dans l'investissement.

L'ouverture de l'école était programmée pour le 1<sup>er</sup> septembre 2008. Compte-tenu de certains retards, il est plus raisonnable de prévoir cette dernière pour le 1<sup>er</sup> septembre 2009, en parallèle avec la livraison du premier programme immobilier de Bouygues.

**S.I.E.T.R.E.M.**

MM. Cédric Maire et Nicolas Vossart font un compte-rendu de la commission « déchetterie », dont ils sont délégués, qui s'est tenue le 6 mars dernier.

Ils indiquent que plus le nombre d'aires de tri sélectif est important, plus il y a de déchets qui sont regroupés. En 2006, 80 000 usagers ont amené 10 000 tonnes de déchets dans les déchetteries dépendant du S.I.E.T.R.E.M., soit une augmentation de 13 % en 2006 par rapport à 2005.

Afin de faciliter les dépôts, un système de badge a été mis au point qui évite aux usagers de présenter un justificatif de domicile lors d'un dépôt dans les aires de tri sélectif.

M. Maire indique comment obtenir un badge :

- Les demandes se font uniquement sur une des déchetteries.
- Un habitant ne peut faire une demande sur plusieurs aires de tri sélectif.
- Les demandeurs doivent présenter une pièce d'identité valide avec photo et une photocopie d'un justificatif de domicile au nom du demandeur. Aucune demande ne peut être acceptée au nom d'une autre personne que le demandeur. Aucune demande ne pourra être prise en compte sans justificatif de domicile.
- Un agent du S.I.E.T.R.E.M. se charge régulièrement de prendre les nouvelles demandes et de déposer les nouveaux badges.
- Le gardien indique au demandeur que son badge sera disponible sous 15 jours sur la déchetterie dont est issue la demande.

M. Maire indique que ce système de badge qui a été mis au point depuis le 1<sup>er</sup> février 2007 permettra une traçabilité des déchets qui arrivent dans les aires de tri sélectif afin d'en optimiser le recyclage.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 h 30.

M. le maire demande si des personnes dans le public ont des questions à poser.

M. Godard indique qu'il approuve le projet éducatif pour la jeunesse mais regrette que rien ne soit fait pour les jeunes de plus de 17 ans.

M. Willaume lui rappelle qu'à terme, la commune de Chanteloup-en-Brie comptera 3 500 habitants et que de ce fait, il n'est pas possible d'apporter les mêmes services qu'une commune comme Bussy-Saint-Georges dont la population s'élèvera à terme entre 25 et 30 000 habitants.

LE MAIRE.

## Réunion du mercredi 11 avril 2007

**Approbation du compte-rendu du 20 janvier 2007**

M. le maire demande aux élus s'ils ont pris connaissance du compte-rendu du 20 janvier 2007 et s'ils ont des observations à formuler.

M<sup>me</sup> Pascale Liénard rappelle qu'elle était absente excusée et non absente non excusée et demande que cela soit modifié au compte-rendu.

M<sup>me</sup> Martine Bernadat indique qu'il y a une erreur d'orthographe dans le nom de M. Yves Buteau, responsable du Service communal de la culture.

Les élus approuvent et signent ledit compte-rendu.

**Approbation du compte de gestion 2006**

Le conseil approuve, à l'unanimité, le compte de gestion du receveur en poste à Bussy-Saint-Georges pour l'exercice 2006 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

**2. Approbation du compte administratif 2006**

Le conseil approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget communal de l'exercice 2006, arrêté comme suit :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses .....	: 1 518 118,36 €
Recettes .....	: 1 551 319,76 €

Solde d'exécution 2006 .....	: 33 201,40 €
Solde N-1 reporté .....	: 2 983,87 €

**Excédent de fonctionnement .....** : **36 185,27 €**

**Section d'investissement :**

Dépenses .....	: 830 331,02 €
Recettes .....	: 582 447,99 €

Déficit d'exécution .....	: - 247 883,03 €
Solde N-1 reporté .....	: 252 022,66 €

**Excédent d'investissement .....** : **4 139,63 €**  
**Reste à réaliser .....** : **9 535,76 €**  
**Solde d'exécution 2006 .....** : **30 789,14 €**

(Suite page 5)



(Suite de la page 4)

**DÉCIDE** que ces sommes seront reprises au budget prévisionnel 2007 aux :

Compte R 002 .....	:	36 185,27 €
Compte R 001 .....	:	4 139,63 €

### 3. Examen et vote du budget primitif 2007

Le conseil, à l'unanimité,

**ADOpte** la section « Fonctionnement » par chapitre, arrêté comme suit : les dépenses et les recettes s'équilibrent à : 1 613 357,27 €.

**ADOpte** la section « Investissement » par compte, arrêtée comme suit : les dépenses et les recettes s'équilibrent à : 182 680,19 €.

**APPROUVE** le budget prévisionnel de l'exercice 2007 arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
- Investissement	182 680,19 €	182 680,19 €
- Fonctionnement	1 613 357,27 €	1 613 357,27 €
<b>TOTAL.....</b>	<b>1 796 037,46 €</b>	<b>1 796 037,46 €</b>

**PRÉCISE** que le budget de l'exercice 2007 a été établi en conformité avec la nomenclature M 14 (classement par nature).

### 4. Indemnité forfaitaire pour élections 2007

Le conseil décide, à l'unanimité, qu'une indemnité forfaitaire complémentaire pour élections 2007 sera versée à l'agent communal du grade de rédacteur remplissant les conditions et ayant participé aux opérations électorales lors des scrutins présidentiels et législatifs de 2007 s'élevant à 409,68 € par tour de scrutin.

Le second agent présent lors de ces élections ne remplissant pas les conditions statutaires pour bénéficier de l'indemnité d'élections sera rémunéré sous forme d'heures supplémentaires.

### 5. Questions diverses.

Aucune question diverse n'a été posée.

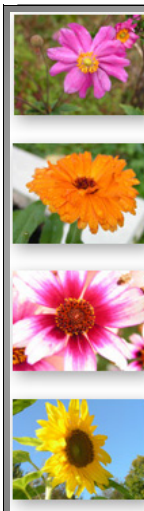
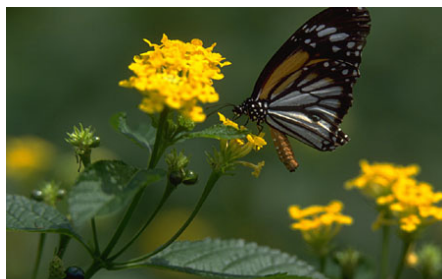
LE MAIRE.

## DES FLEURS ET DES LUMIÈRES !

Une sympathique manifestation était organisée le dimanche 1<sup>er</sup> avril en la salle du conseil municipal où M. Marcel Oulès, maire, avait convié 20 Chanteloupiens et Chanteloupiennes à une remise de diplômes, récompensant leur participation au concours départemental des villes et villages fleuris de l'été 2005, ainsi que celle au concours départemental des villes et villages illuminés pour la période des fêtes de fin d'année. M. Gérard Willaume, adjoint au maire, accompagné de M. Jacques

Calvet, conseiller général du canton, ont remis fleurs et diplômes aux récipiendaires.

Source : « la Marne »



## CHANTELOUP EN-FLEURS

Pour garder et améliorer encore notre cadre de vie, fleurissons nos jardins et balcons. Le jury départemental retiendra les 8 plus belles réalisations florales lors de son passage à Chanteloup début juillet et plus particulièrement celles faisant appel au développement durable, c'est-à-dire les compositions demandant peu d'arrosage.

Vive Chanteloup-en-Fleurs !

## LISTE DES LAURÉATS 2006/2007

### Concours départemental des villes et villages fleuris



#### Fleur d'Encouragement :

M. et M<sup>me</sup> Dominique COUDERT  
M. et M<sup>me</sup> Florent DELFRADE  
M. et M<sup>me</sup> Michel DUQUIN  
M. et M<sup>me</sup> Serge GENTEUR  
M. et M<sup>me</sup> Christian MARTIN  
M. et M<sup>me</sup> Jean-Claude MATHON  
M. et M<sup>me</sup> Manuel RODRIGUES

#### Fleur de Bronze :

M. et M<sup>me</sup> Thierry ROCHETTE

### Concours départemental des villes et villages illuminés



#### Lumière d'Encouragement :

M. et M<sup>me</sup> Yvette GENTEUR

#### Lumière de Bronze :

M. et M<sup>me</sup> Patrick FRANCHE  
M. et M<sup>me</sup> Jacques GORAIN  
M. et M<sup>me</sup> Muriel GOUTORDE  
M. et M<sup>me</sup> Agnelo RODRIGUES  
M. et M<sup>me</sup> Bernard TILLET  
La commune de Chanteloup-en-Brie

#### Lumière d'Argent :

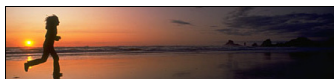
M. et M<sup>me</sup> Luc PLACEY  
M. et M<sup>me</sup> Françoise MOYA  
M. et M<sup>me</sup> Dominique COUDERT  
M. et M<sup>me</sup> Pascal BARDEAU  
M. et M<sup>me</sup> Pierre VAN DIERMEN

#### Lumière de Vermeil :

M. et M<sup>me</sup> David DOS SANTOS (photo ci-dessous)



M. le maire et M. le Conseiller général ont félicité les participants et encouragé les Chanteloupiens à participer encore plus nombreux à l'édition 2007.



## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2006



Le budget 2006 a été très bien maîtrisé. Nous avons fait face à toutes les dépenses indispensables et dégagé un excédent significatif en fonctionnement, et pour la première fois, sans budget supplémentaire. Deux décisions modificatives seulement ont été nécessaires, ce qui prouve la SINCERITE du budget primitif.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les charges de personnel ont représenté 57% des dépenses de fonctionnement. Si celles-ci ont progressé légèrement c'est le fait d'évènements que nous ne maîtrisons pas (augmentation annuelle, réforme..) et non des recrutements supplémentaires, seulement des remplacements provisoires pour congés de maternité.

Les dépenses de voirie s'élèvent à 46 122 € et celles pour l'entretien des bâtiments à 13 164 €. Nous avons réalisé en régie la réfection d'une salle de classe de primaire. Pour le reste des dépenses nous avons été très attentifs et le résultat est là.

Les perspectives 2007 ne s'annoncent pas meilleures. Il faudra donc poursuivre nos efforts si nous voulons dégager

des fonds propres pour l'investissement. Tant que de nouvelles recettes ne seront pas au rendez-vous, nous ne pourrions augmenter nos services à la population.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principales dépenses d'investissement ont été :

- Des travaux de finitions et rectifications à la ferme du Pavillon pour le CLSH dont la cour : travaux divers pour 5092 € et la cour pour 23 663 €
- Le règlement définitif de ce même CLSH (contentieux avec la STE AMT) pour : solde des DGD 36 952 € et transaction 77 740 €;
- Des travaux au cimetière pour 28 957 € ;
- L'enfouissement des réseaux route du Moulin Bourcié pour 8 896 €;
- Des travaux dans les locaux de la Petite Enfance afin que l'association puisse obtenir des aides supplémentaires pour 18 737 €;
- L'achat d'équipement pour la classe rénovée de l'école élémentaire pour 4 714 €;
- Installation des alarmes à l'école suite aux actes de vandalisme trop fréquents pour 2 750 € ;
- Le remboursement d'un prêt TVA de 250 000 € consenti pour les travaux de la ferme sur deux ans.

## MASSE SALARIALE PAR SERVICE

Service	Montant salaires	% de la masse salariale	% des dépenses de fonctionnement
Culture	126 239	14,59	8,32
CLSH-CLAJ	190 140	21,97	12,52
Restauration	41 783	4,83	2,75
Techniques	136 331	15,75	8,98
Entretien	101 283	11,70	6,67
ATSME	78 981	9,00	5,20
Administratif	136 132	15,73	8,97

## MONTANT DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX DIFFÉRENTS SERVICES

SERVICE	MONTANT
ECOLES - RESTAURATION	69 530,00 €
CLSH - CLAJ	71 411,00 €
CULTURE	65 295,00 €
HALTE GARDERIE	33 331,00 €

## 2007 : UN BUDGET DANS LA CONTINUITÉ



Le budget 2007 s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 613 357,27 €.

**La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 182 680,19 €**

Les dépenses sont très modestes, obligatoires et concernent :

- La reprise du parking Route de la Ferme-du-Pavillon : 45 734 €.
- Le remplacement de la balançoire près de la salle des fêtes : 9 000 €.

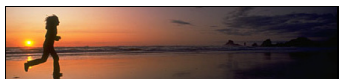
- La réalisation de travaux de voirie + achat de portiques anti-caravanes : 7 400 €.
- Mobilier école + informatique : environ 5 500 €.
- Études : restes à réaliser 2006 sur la maternelle + études sur les autres bâtiments : 15 000 €.

Pour couvrir la totalité des dépenses d'investissement, nous aurons à contracter un emprunt de 33 000 €. Nous commencerons à le rembourser en 2008. Considérant qu'un petit prêt arrive à échéance cette année-là, l'équilibre des emprunts sera stable.

**La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 1 613 357,27 €.**

Le conseil municipal a voté les taux des trois taxes à taux constants pour 2007. Le produit de ces taxes est quand même en augmentation. Pourquoi ? La valeur des bases progresse depuis plusieurs années. La loi de finances accroît forfaitairement la valeur des bases fiscales. De plus, des travaux çà et là effectués par les Chanteloupiens sur leur habitation font augmenter la valeur locative. La pression

(Suite page 7)



# 2007 : UN BUDGET DANS LA CONTINUITÉ SUITE



(Suite de la page 6)

fiscale pour les Chanteloupiens baisse en 2007. Elle sera de 372,74 € par habitant contre 391,28 € en 2006. Le conseil municipal a fait le choix, pour les investissements à venir dus à l'augmentation de population, de ne pas capitaliser à partir de l'augmentation de la fiscalité. Ce serait très injuste. La solidarité entre anciens et nouveaux habitants peut se faire autrement.

Les tarifs des services augmentent quant à eux de 2 % à la rentrée 2007.

Ce budget de fonctionnement est reconduit à l'identique en tenant compte des augmentations annuelles et traditionnelles de l'énergie, des salaires et, cette année, des mises aux normes concernant la restauration scolaire avec la contribution à l'entretien de l'école par une société en remplacement de notre responsable « restauration » qui ne doit plus se

consacrer qu'à des tâches concernant son domaine.

Un excédent de 25 814,73 €, auquel s'ajoute le solde de 2006 de 36 185,27 €, soit un total de 62 000 €, est versé à la section d'investissement. C'est un constat positif par rapport à 2005 et 2006 où nous ne dégagions aucun fond propre, mais c'est encore très insuffisant.

J'en profite pour indiquer quelques chiffres :

L'annuité de la dette sera de 9,5 % contre 23,54 % en 2006, il ne faudrait pas dépasser 20 %. (Voir la moyenne nationale indiquée par le maire dans son éditorial.)

Les charges de personnel de 56,7 % des recettes de fonctionnement sont encore trop élevées.

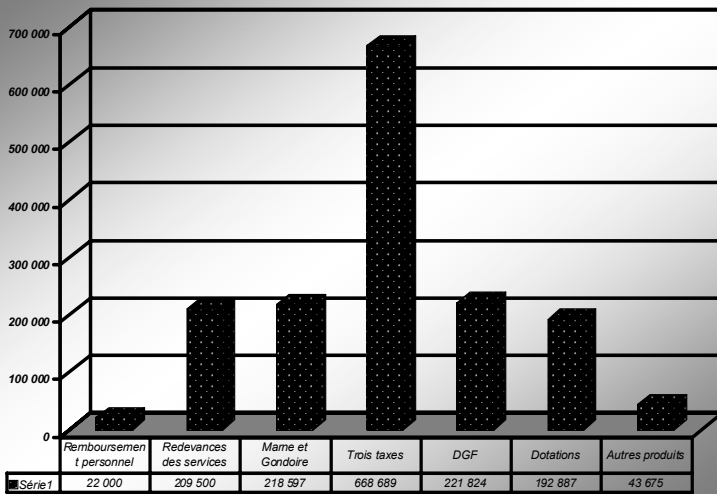
Pour conclure, je dirais que cette situation financière n'a rien de surprenant puisque l'actualisation, toute récente

(2007), de l'étude financière que nous avons commandée en 2004 met en évidence des difficultés jusqu'en 2009 et une situation financière tendue jusqu'en 2012. Son évolution est liée au remplissage de la zone d'activité de la Z.A.C. du Chêne-Saint-Fiacre pour les recettes supplémentaires. A nous de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement comme en 2006.

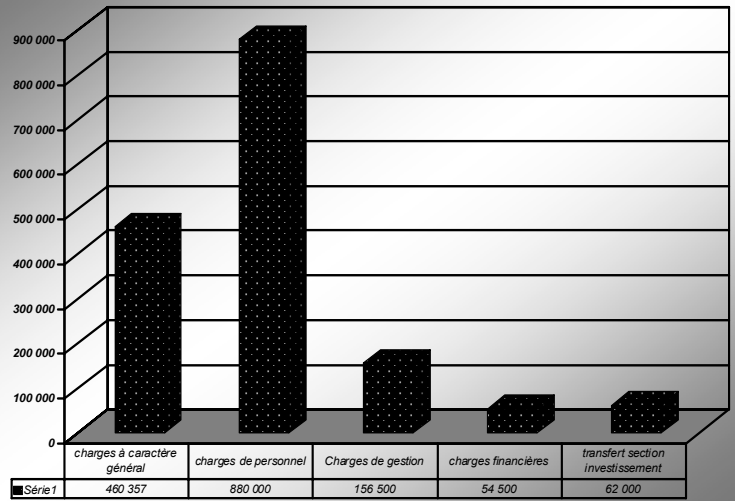
De plus, c'est dans ce contexte que l'Etat, par l'intermédiaire d'EPA-Marne, doit nous aider sur le financement de l'école maternelle. Nous sommes toujours en négociations et nous n'avons pu rien inscrire à ce budget. Mais les travaux ne débiteront pas cette année.

Pierrette Munier,  
Adjoint au Maire  
chargée des Finances.

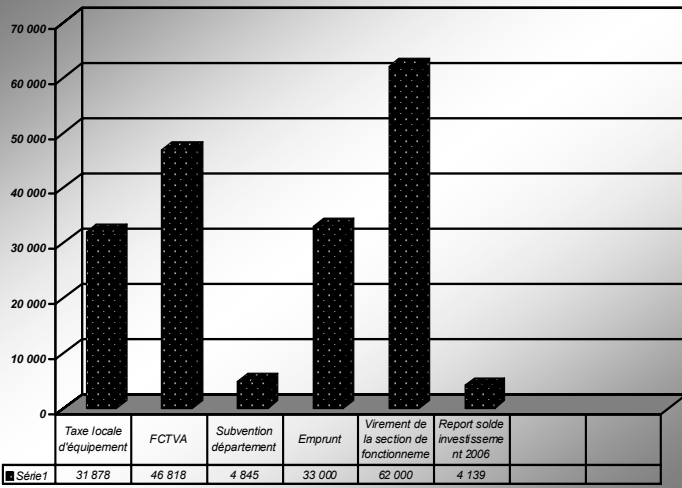
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2007



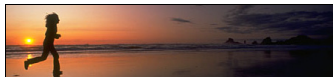
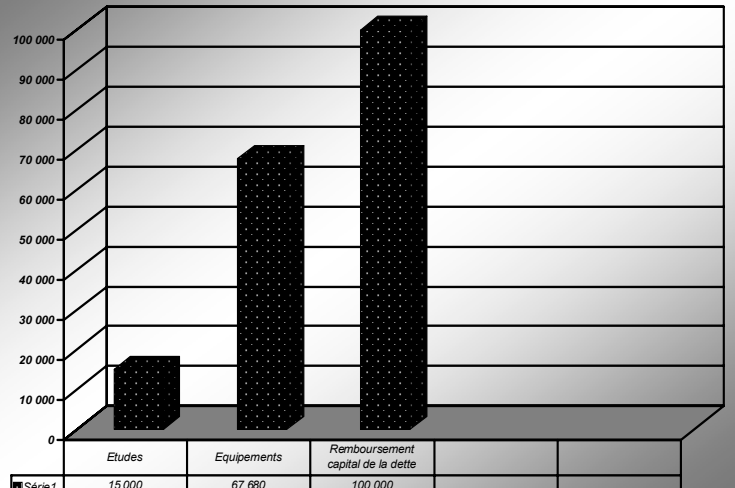
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2007



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2007



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2007



## BONNE RETRAITE MONIQUE !

Jeudi 24 mai, Monique Jabaud, collaboratrice du cabinet du maire et responsable du service urbanisme de la commune de Chanteloup-en-Brie, a célébré son départ en retraite devant M. le maire, le conseil municipal et le personnel communal.

Après avoir ouvert la cérémonie, M. Marcel Oulés, maire, avant de laisser la parole à M. Gérard Willaume, maintenant adjoint au maire, a adressé à notre collaboratrice ses remerciements pour ces longues années passées en mairie et ses vœux de bonne et longue retraite.

M. Willaume, quant à lui, a dressé un amical bilan professionnel tant dans le privé que dans ses différents postes auprès de Jean-Pierre Fourré, député, et Jean-Paul Begué, attaché parlementaire, qu'auprès de lui-même pendant ces dernières 13 années.

En voici quelques extraits :

En voici quelques extraits :



*...« Je peux dire aujourd'hui, qu'en effet, nous formions une équipe sérieuse, attentive et totalement vouée à la cause de Chanteloup-en-Brie. »...*

*...« L'administration, quoi qu'on en dise, n'a jamais été tellement encombrée de papiers. Le bureau de Monique, si, quelque fois !.. Je suis d'accord : l'exiguïté de son bureau et des locaux de la mairie faisaient que parfois les piles de dossiers la dissimulaient presque entièrement derrière sa table de travail.*

*Pourtant, en règle générale, cette administration délivre à ceux qui les demandent, à titre de certificats et de permis de toutes sortes.*

*Ceux qui ont besoin de ces documents pensent sans doute qu'il y a quelque part, en mairie, un inépuisable réservoir de papiers administratifs. Mais en réalité, le papier qui nous intéresse, nous administrateurs, se présente sous forme de registres, de recueils de textes, et de dossiers.*

*Et ce n'est pas le papier qui nous intéresse, mais bien ce qui est écrit dessus.*



*C'est à cette administration de base, locale, modeste et pourtant fondamentale, que tu as appartenu pendant tant d'années.*

*C'est ce rôle de garant de notre démocratie que tu as joué, patientement, honnêtement pendant toute ta carrière de collaboratrice politico-administrative.*



*Si je célèbre ainsi les mérites et la grandeur de l'administration locale et le rôle majeur que tu as tenu, ce n'est pas pour te faire regretter de la quitter.*

*Te voilà donc, ma chère Monique, en fin de carrière. »...*

*...« Car ta vie, Monique, ne s'arrête pas à tes activités Chanteloupiennes.*

*Heureusement ! »...*

*...« Notre ville continue. Elle continuera après toi et après nous tous. Tu pourras être fière d'avoir participé à sa bonne et saine gestion afin que nos successeurs puissent bien travailler à leur tour. »...*

*...« Ma chère Monique, en essayant de me faire pardonner par toi mes sautes d'humeur, mes exigences, mes défauts que tu connais bien, je veux te dire que, grâce à toi et avec toi, j'ai pu mener aussi bien que nous ayons pu ma tâche de maire durant ces longues années empreintes de sincérité, d'efficacité, de complicité même et, pour tout dire, d'amitié.*

*Maintenant que l'heure de la retraite a sonné, nous te souhaitons qu'elle te soit heureuse et profitable encore longtemps avec Carine, Nicolas, Thomas et Emma, tes enfants et petits enfants. »...*

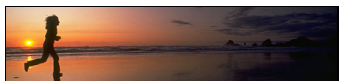
*...« Bonne retraite, Monique, plein de bonnes choses encore pour toi et les tiens. »...*



Le personnel communal, les élus et la commune ont souhaité également lui témoigner leur affection en lui offrant cadeaux et fleurs.

C'est la gorge serrée d'émotion que M<sup>me</sup> Jabaud a remercié dans une courte et aimable allocution l'ensemble des personnes présentes.

C'est la gorge serrée d'émotion que M<sup>me</sup> Jabaud a remercié dans une courte et aimable allocution l'ensemble des personnes présentes.





## NOTRE NOUVELLE COLLABORATRICE DU CABINET DU MAIRE ET RESPONSABLE DU SERVICE URBANISME



Depuis le 16 avril dernier, M<sup>me</sup> Stéphanie Dupayage a rejoint les employés de la mairie de Chanteloup-en-Brie.

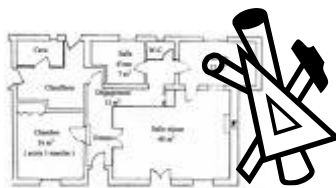
En effet, suite au départ en retraite de M<sup>me</sup> Monique Jabaud, Stéphanie a repris ces fonctions :

- responsable du service urbanisme
- collaboratrice de cabinet du Maire et des Adjoints.

Elle vous accueille du lundi au vendredi

aux heures d'ouverture de la mairie (*voir dernière page du « CL »*).

M. le Maire, les adjoints, les élus et le personnel communal lui souhaitent la bienvenue.



## UN BONHEUR EN OR !

Amicale et émouvante cérémonie que celle qui a animé la salle des mariages de la mairie de Chanteloup-en-Brie le samedi 7 avril ! Gérard Willaume, adjoint au maire, avait en effet le grand plaisir d'y accueillir un couple d'amis, Chanteloupiens dévoués à leurs concitoyens, à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage.

Jean-Claude et Nicole Mathon sont bien connus de tous les habitants de la commune pour leur implication dans la vie associative, mais aussi municipale. « *Ce sont des histoires comme la leur qui nous rassurent et nous font croire en l'éternité du bonheur !..* », devait souligner Gérard Willaume lors de son évocation de leur vie de couple. Mariés le 4 avril 1957 en la mairie d'Esblly (commune où ils habitaient tous deux... dans la même rue), Jean-Claude et Nicole Mathon étaient venus fêter leur 50<sup>e</sup> anniversaire avec tous leurs amis Chanteloupiens. « *Un délicieux moment d'affection et de renouvellement d'amitié* », comme les apprécie M. Willaume !



Un délicieux moment d'affection...

J. M. Source : « la Marne ».

## CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Pour votre ENFANT  
Pour VOUS-MÊME

Elle regroupe les ex-CDES et COTO-REP.

Elle est à votre service pour :

- vous REMETTRE un dossier de compensation du handicap
- ÉTUDIER vos droits
- RÉPONDRE à vos questions
- ÉVALUER votre situation

Et aussi pour vous AIDER à :

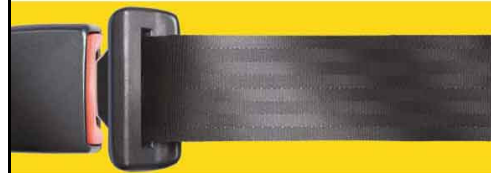
- REMPLIR votre dossier
- FORMULER votre projet de vie
- SUIVRE l'évolution administrative de son traitement

La MDPH vous accueille :

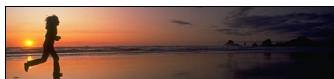
- par téléphone :  
au 0 800 14 77 77 (numéro vert, appel gratuit)  
au 01 64 19 11 40
- dans ses locaux :  
**16 rue de l'aluminium**  
**77176 Savigny-le-Temple**
- Par fax : au 01 60 65 53 15
- Par courriel : [contact@mdph77.fr](mailto:contact@mdph77.fr)



## PRÉVENTION ROUTIÈRE



La ceinture de sécurité à l'arrière,  
un geste vital





## COMMUNIQUÉS DE MARYSE THÉAULT ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DES AFFAIRES SCOLAIRES

### Caisse des Écoles : stand restauration

Le 6 mai, lors de la brocante, la Caisse des écoles a traditionnellement tenu le stand restauration en collaboration avec l'ASSEC.

Bonnes odeurs de café chaud, de frites et de merguez !

De nombreux enseignants du groupe scolaire du Loupiot, parents, Chanteloupiens bénévoles et élus ont relevé leurs manches et enfilé le tablier de serveur pour restaurer, dans la bonne humeur, les chineurs durant toute la journée.

L'objectif de cette manifestation étant surtout d'alimenter les caisses pour répondre à la demande de nouveaux projets.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont assuré l'organisation, le montage et le démontage du stand de 6 h 30 à 18 h 30.

Il faut noter la fidélité de cette équipe présente depuis de nombreuses années. Il faudra peut-être songer à ce que de nouveaux parents viennent nous rejoindre pour l'an prochain...

Un grand merci à tous et peut-être à l'année prochaine.



### INFORMATION COLLÈGE LA CARTE IMAGINE'R



La carte Imagine'R, pour les élèves scolarisés au collège des 4 Arpents à Lagny, est subventionnée à 50 % par le Conseil général de Seine-et-Marne et à hauteur de 25 % par la commune.

Le formulaire de la carte Imagine'R est à retirer dans les gares SNCF, RER, RATP ou au bureau du transporteur de bus AMV.

Une partie est à faire tamponner par le collège (attention l'établissement ferme ses portes début juillet) et une autre est à remplir au secrétariat de la mairie de Chanteloup-en-Brie.



### LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2007-2008

#### Nouveaux arrivants et enfants nés en 2004



#### SE MUNIR :

- Livret de famille,
- Fiche d'inscription mairie (pour les nouveaux élèves),
- Certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école),
- Carnet de santé.

Maternelle : samedi 9 juin 2007 de 8 h 30 à 11 h 30.

Primaire : sur rendez-vous au 01-64-02-13-03.

AMEZ  
NOS ENFANTS

ROULEZ  
DOUCEMENT  
MERCII

AUTOMOBILISTES

SOYEZ SYMPAS  
LAISSEZ  
LES TROTTOIRS  
AUX PIÉTONS !

### ASSISTANTES MATERNELLES DE CHANTELOUP-EN-BRIE



La liste des assistantes maternelles de Chanteloup-en-Brie est à votre disposition en mairie. Une copie vous sera communiquée sur simple demande aux heures d'ouverture de la mairie (voir dernière page du "CL").

Ou sur le site internet de la commune :

<http://www.mairie-chanteloup-en-brie.fr/enfance/assistantesmater.htm>

### INSCRIPTIONS HALTE GARDERIE



M<sup>me</sup> Chauvet, directrice de la Halte-garderie, rappelle aux Chanteloupiens qu'il faut venir s'inscrire pour la rentrée de septembre 2007.

Renseignements :  
01-64-02-45-81.



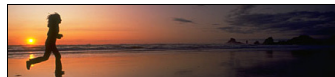
EN VOITURE, EN CEINTURE

## Zou le Tatou

Moins de 135 cm  
allez Zou !  
Siège auto + ceinture

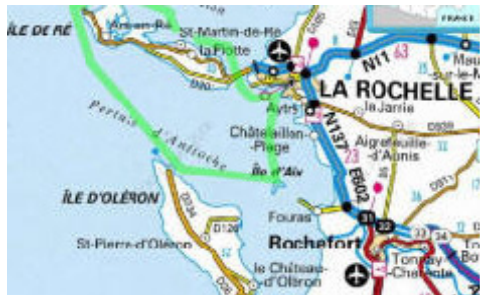
CHANGEOIR, CENTRE MUSICAL, BIBLIOTHÈQUE  
[www.scoleretatou.fr](http://www.scoleretatou.fr)

Campanille de prévention à l'initiative de :



# Les Loupiots mettent les voiles !

Du 18 au 23 mars 2007, les 29 CM2 de l'école du Loupiot se sont délocalisés : direction Oléron !



Six jours froids et ventés à défaut d'être ensoleillés, six jours passés beaucoup trop rapidement où à chaque fois que l'on regarde sa montre on se dit « Déjà ! ».



Chairs à voile sur la plage

Cette classe de chair à voile minutieusement préparée avec l'organisme « Côté Découverte » aura été d'une richesse incroyable tant au niveau pédagogique qu'humain.

On s'est mobilisé : sous l'égide de Christine, on a produit et rendu au Marché de Noël afin de contribuer concrètement au financement de ce projet. On s'est documenté, on a correspondu avec les CM1 de Montéran qui partaient avec nous, on a appris à vivre ensemble, on a visité des sites passionnants (Cité de l'huître, Citadelle de Brouage, Marais aux Oiseaux, Phare de Chassiron), on a fait du sport (char à voile, marche, jeux...) et ce n'est pas fini ! On met actuellement au point un recueil « Impressions de voyages » où chaque participant donne son point de vue, un Cédérom de photographies ?



La cité de l'huître

Pour une classe, partir ailleurs constitue une véritable bouffée d'oxygène dans la routine scolaire et une source inépuisable de « pistes de travail ».

Cette classe de mer, dont les enfants garderont, je crois, le souvenir, n'a été possible que grâce aux subventions de la mairie et de la Caisse des écoles. Merci à elles deux !

Merci aussi à tous les parents de leur soutien et de leur confiance : tous les enfants étaient du voyage et ça c'était primordial !

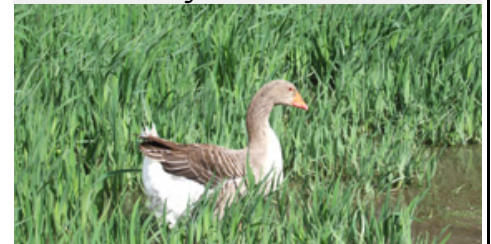
Bernadette Charassiaux.



Chasse aux crabes



La citadelle de Brouage



Le marais aux oiseaux



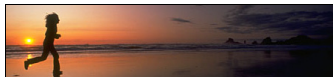
La pêche à pied



Le centre de Guinalière à Dolus d'Oléron



Le phare de Chassiron





## LA BIBLIOTHÈQUE A 30 ANS

# ZOOM SUR LA JOURNÉE PORTES OUVERTES

### 30 ans cela se fête!

En cet fin d'après-midi du vendredi 1<sup>er</sup> juin s'est déroulée, en présence du maire, des élus et de quelques Chanteloupiens, une cérémonie à la fois émouvante et intime.

Il s'agissait de fêter les trente ans de la bibliothèque municipale.

Créée en 1977 de par la volonté de l'équipe municipale de l'époque, et surtout de l'action de quelques bénévoles, dont M<sup>me</sup> Yvette Genteur qui assure toujours, 30 ans après, la gestion et le fonctionnement de cet équipement culturel. La



bibliothèque municipale de Chanteloup-en-Brie possède et met gratuitement à la disposition de ses habitants plus de 9 000 ouvrages dans toutes les disciplines.

Dans une courte allocution, le

maire, Marcel Oulés, a retracé l'histoire de cette réussite et surtout remercié Yvette Genteur pour son action tout au long de ces années pour que la bibliothèque vive et assure auprès de toute la population un service déjà apprécié par plus de 140 adhérents.

Des fleurs et des cadeaux remis à Yvette Genteur ont clôturé cette cérémonie sympathique autour du verre de l'amitié.

Un grand merci à Yvette Genteur et bon anniversaire à la bibliothèque.

**Le comité de rédaction.**



## AGENDA DU SERVICE CULTUREL



### Concert lyrique

dans l'Église  
de Chanteloup-en-Brie 5 €  
Dimanche 17 juin à 15 h 30.



Examens batterie  
et de piano  
Dimanche 17 juin  
à Conches



### Théâtre adultes

Samedi 23 juin  
à 20 h 30



### Spectacle de fin d'année



Danse Musique  
Piano

Samedi 30 juin  
à 15 heures



### SAMEDI 8 SEPTEMBRE

### FORUM

### DES ASSOCIATIONS

DE 14 HEURES A 18 HEURES  
INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES  
SPORTIVES

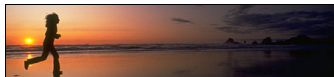


ET CULTURELLES.



Journée du Patrimoine 16 septembre  
de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures

Ouverture exceptionnelle du parc du Château de Fontenelle,  
Exposition sur l'histoire de la famille Cartier-Bresson et du Château.





## LUMIÈRES SUR LA 29<sup>E</sup> EXPOSITION DE PEINTURE



"La lumière" était le thème retenu cette année.

La 29<sup>e</sup> édition a séduit plus de 700 visiteurs venus apprécier le talent des artistes rassemblés à l'occasion de l'exposition annuelle de peinture qui s'est déroulée du 17 au 25 mars dans la salle des fêtes.

Sur la scène, les élèves des cours de poterie et d'aquarelle ont partagé la vedette avec ceux de l'école de musique de Lagny-sur-Marne qui ont offert un concert de harpe et de flûte, le jour de l'inauguration.

Un rallye photo était proposé le mercredi au centre de loisirs ; les enfants des écoles sont venus voir et dessiner leurs œuvres préférées.

Le club de la Verrerie a apporté sa touche lumineuse à l'exposition avec une présentation remarquable de ses créations.

L'association Renaissance et Culture de Coupvray a animé une démonstration de gravure qui a beaucoup intéressé le public venu en famille ce dimanche de clôture.

Yves Buteau,  
Responsable du service culturel.



## ROCK IN CHANTELOUP

du cours de batterie et ça sonne plutôt pas mal...

c'est la marque de fabrique des élèves

Le 6 avril dernier, c'était la 2<sup>e</sup> édition du spectacle de fin d'année pour la classe de batterie, histoire de montrer à tous les progrès accomplis. Une récompense de jouer en public mais aussi beaucoup de travail et le désir de jouer ensemble. Bravo à tous. Rendez-vous l'année prochaine pour d'autres décibels...

Au programme, un mélange de Rock français et anglo-saxon : Starlight, Zombie, Can't stop, Lili, Un autre monde, Je trace, Temps pour nous...

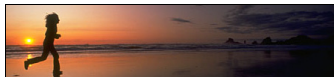
A la baguette : Jean Brice, le professeur de solfège et de batterie. Merci aux chanteurs et aux musiciens pour leurs performances !

Le public de fans, présent pour apprécier le talent des jeunes artistes, a passé un bon moment. Une expérience à renouveler.

Yves Buteau.

**Service communal de la culture**

Tél. : 01 64 12 74 54 - [culturechanteloup.e.b@wanadoo.fr](mailto:culturechanteloup.e.b@wanadoo.fr)





## Commission « Vie associative » Petit rappel

La commission « Vie associative » de Chanteloup est une commission municipale créée depuis de nombreuses années. Elle se compose d'élus et de non-élus et se réunit plusieurs fois par an.

### Ses missions

Elle coordonne les associations entre elles. Elle gère le planning d'occupation des salles pour chaque activités.

### Elle sert de lien entre les diverses associations et la commune :

– chaque année elle répartie les subventions dont le montant global est voté par le conseil municipal (+ 2 % en 2007) ;

– pour cela chaque président est tenu de remplir un dossier de demande de subvention qui tient compte des bilans moral, financier de l'année, des projets à court et long terme et de le présenter devant les membres de la commission ;

– ensuite, la commission se réunit à nouveau pour répartir les subventions selon certains critères (nombre d'adhérents de Chanteloup, sponsoring, nouveaux projets, etc.) et les soumet au vote du conseil municipal .

Comme l'an passé, la commission « Vie associative » organisera le Pique-nique géant le samedi 30 juin 2007 sous la halle des Rencontres.

L'animation sera assurée bénévolement par Michel Duquin.

Nous ne pouvons parler de la vie associative de Chanteloup-en-brie sans remercier tous les bénévoles qui participent activement à la vie de notre commune.

### Subventions 2007

Club du Moulin .....	950 €
Maquette Club .....	350 €
Dojo.....	1800 €
FOOT .....	1000 €
ASC.....	2300 €

Viviane Lomas,  
Adjointe au maire  
chargée de la jeunesse,  
des sports et de la vie associative.

Chanteloup-en-Brie  
Commission Vie Associative

halle  
de rencontres

**SAMEDI 30 JUIN**  
de 19 h 30 à 2 heures

**PIQUE-NIQUE  
SOUS LA HALLE**

Inscription à remettre sur papier libre en mairie avant le 25 juin.

## BRÛLAGE A L'AIR LIBRE INTERDIT

(arrêté municipal  
n° 2003.04.27  
du 15 avril 2003)

Le règlement du Code sanitaire départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets végétaux ou de toute autre nature.

**Sans bazar  
pas de lézard**

Moins d'ardeur  
avec les moteurs

**Le respect, ça change la vie**  
Le Maire et le Conseil municipal

Office de Tourisme de **MARNE et GONDOIRE**

Office de Tourisme de **MARNE et GONDOIRE**

Office de Tourisme de **MARNE et GONDOIRE**

Office de Tourisme de **MARNE et GONDOIRE**

**Une lettre mensuelle à l'Office de Tourisme**  
L'Office de Tourisme de Marne et Gondoire propose désormais une « lettre » mensuelle qui vous informera des événements intercommunaux de Marne et Gondoire et de la vie de l'Office de Tourisme. Elle est disponible à l'Office de Tourisme (1, place de la Fontaine à Lagny-sur-Marne), vous pouvez également la recevoir par mail.  
Tél. 01 64 02 15 15  
officedetourisme@marneetgondaire.fr  
**Retrouver le programme :**

- du Moulin Russon
- du printemps, l'Office de Tourisme chouchoute « les petits vi-

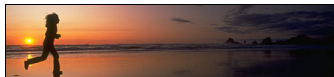
siteurs de Marne et Gondoire »

- de « Promenons-nous dans... », c'est reparti !
- des loisirs fluviaux mais également sur les activités en Marne et Gondoire
- de « La Seine et Marne, Couleur Jardin » au Parc de Rentilly
- de la Fête de la Marne du 17 au 24 juin
- des visites commentées de Lagny-sur-Marne
- des Promenade des bords de Marne

- « Un été à bord »

**Programmes complets  
Maison Fluviale 01-60-36-08-04.**

Office de Tourisme  
de Marne-et-Gondoire  
01 64 02 15 15  
[www.marneetgondaire.fr/ot](http://www.marneetgondaire.fr/ot)



## ASSOCIATION « JARDINER AUTREMENT »



Le stand de l'association à la brocante a rencontré un vif succès : de nombreuses discussions concernant le jardinage écologique ont animé la journée. L'activité compostage a suscité un intérêt très net. La vente et l'échange de plantes issues des jardins des adhérents ont été si bien accueillis que les tables étaient vides en fin d'après-midi.

Vous avez été intéressés par notre démarche, rejoignez-nous :

**Association « Jardiner Autrement » :**

**Françoise Massart**  
01 64 02 24 87

**Yolande Gacogne**  
01 64 30 22 60

## OPÉRATION COMPOSTAGE

La commune de Chanteloup-en-brie, en collaboration avec le SIE-TREM et l'association « Jardiner Autrement », envisage la mise à disposition de composteurs individuels, à prix réduit.

En attendant, vous pouvez participer à une nouvelle démonstration lors des journées Couleur Jardins au parc de Rentilly les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet au stand de notre association.

Nous espérons vous rencontrer et répondre à vos questions.

## LE GESTE ÉCOLOGIQUE DE LA SAISON

Pour garder...

Les jours rallongent : tant mieux, mais économisons néanmoins l'énergie électrique. En remplaçant 50% de vos ampoules par des ampoules à basse tension, vous économisez 80% d'électricité.



Intéressant, non ?

Choisissez de préférence les luminaires qui restent longtemps allumés (salle de séjour, cuisine).

...les feuilles vertes !

# CHANTEPATCH

A partir de septembre l'association élargit son activité, en plus du patchwork pourront être pratiqués tous les travaux d'aiguilles :

- broderies,
- point compté,
- tricot,
- crochet...

**Venez échanger vos idées et vos connaissances**

**le lundi soir de 20 h 30 à 22 h 30**  
salle CARTIER-BRESSON

**ainsi que les 2<sup>e</sup>**  
**et 4<sup>e</sup> samedi du mois**  
*(hors vacances scolaires).*



## Section Karaté

Un grand BRAVO à nos compétiteurs pour leurs résultats depuis la rentrée.

**Championnat Kumité de Seine-et-Marne de novembre 2006 :**

**Médaille d'or (catégorie cadet + 75kg)**  
**Tuan KHOA DANG**  
**5<sup>e</sup> Charline Douls**



### Coupe Nanteuil :

Poussine	F	3 <sup>e</sup>	Elodie Dereumaux
Mini-Poussin	M	3 <sup>e</sup>	Mathieu Martins
Mini-Poussin	M	3 <sup>e</sup>	Alexis Vincent
Mini-Poussin	M	5 <sup>e</sup>	Kélian Boucaud

### Coupe Quincy Voisin :

Poussin	M	5 <sup>e</sup>	Hector Vénérandi
Mini-poussin	M	2 <sup>e</sup>	Matthieu Martins
Mini-poussin	M	3 <sup>e</sup>	Alexis Vincent
Mini-poussine (- 1 an)	F	5 <sup>e</sup>	Yana Venerandi

Si vous voulez les rejoindre,  
les entraînements ont lieu le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30  
et le vendredi de 18 heures à 20 heures  
à la salle Frison Roche.

Renseignements : 01 60 31 00 91  
Site internet : [www.allianceask.com](http://www.allianceask.com)



Deux sections de l'ASC ont créées chacune leur blog :



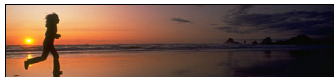
**Section Randonnées Pédestres**  
« Le Marchepied »

<http://marchepied.over-blog.com/>



**Section TENNIS**

<http://tennischanteloup.canalblog.com>





## EAU

### Quelques conseils lorsque vous rentrez de vacances

✓ Après quelques jours d'absence, faites couler l'eau de votre robinet avant de la boire.

✓ Ne buvez que l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez en bouteille, mettez-la dans un récipient bien bouché et régulièrement nettoyé, gardez-la au froid et ne la conservez pas plus de deux jours.

✓ Nous vous rappelons que les traitements complémentaires (adoucisseurs, « purificateurs ») sur le réseau d'eau froide peuvent être dangereux lorsque leur entretien est mal assuré. Si vous en possédez un, assurez-vous qu'il est installé sur le réseau d'eau chaude uniquement et entretenez-le régulièrement.

Journée portes ouvertes  
du **Siam**

L'eau se lave...!  
venez la voir...

Découvrez votre station  
d'épuration des eaux usées

PROGRAMME DES DÉCOUVERTES :  
Exposition / Vidéo  
Maquette / Visite commentée

SAMEDI

**23**  
JUIN  
2006

▶ Départ des visites  
toutes les 30 mn  
de 10h à 17h inclus

👤 Seuls les enfants  
de plus de 9 ans  
accompagnés  
de leurs parents  
peuvent visiter  
la station d'épuration

♿ Accès handicapés

Siam

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE MARNE-LA-VALLÉE  
13, avenue de la Courtillière - 77400 Saint-Thibault-des-Vignes - www.siam77.fr



# C.C.A.S.

## Après un printemps triste et pluvieux :

### Les précautions à prendre en cas de fortes chaleurs !

Été 2003, la canicule a eu de graves conséquences sanitaires.

Une action de prévention s'avère essentielle pour la santé des personnes âgées.

C'est pourquoi nous vous rappelons les gestes indispensables pour se protéger efficacement.



**1** Se réhydrater en augmentant sa consommation de liquides ainsi que d'aliments riches en eau

– **Augmenter** au moins d'un demi-litre par jour les apports quotidiens en eau estimés à 1,5 litres.



– **Manger** des pastèques, melons, fraises, yaourts, fruits pressés...

– **Il est possible** de boire de l'eau du robinet, dont l'absorption peut être facilitée par l'adjonction de café, de petits glaçons aromatisés ou par la préparation de thé chaud ou froid.

– **En cas de troubles** de la déglutition, administrer de l'eau gélifiée aromatisée.



**2** Maintenir la température corporelle et pratiquer un minimum d'activité physique

– **Humidifier** les parties découvertes du corps plusieurs fois par jour.

– **Fermer** les volets et bien ventiler et aérer les appartements la nuit.



– **Sortir** avant 10 heures et après 17 heures, toujours avec un chapeau.

– **Porter de préférence** des vêtements légers, clairs et en coton.

– **Se doucher** les jambes en orientant le jet de la cheville vers le genou.



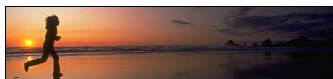
**3** Repérer les signes d'alerte de la déshydratation

– **Survenue** d'une très grande fatigue.

– **Confusion**, comportement incohérent.

– **Toute chute** doit faire l'objet d'un bilan car elle peut être la première manifestation d'une déshydratation.

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, est à la disposition de toutes personnes âgées, malades ou isolées. N'hésitez pas à nous faire part des cas dont vous auriez connaissance dans votre voisinage au **01-64-12-74-50 (puis taper 1 pour avoir le service du C.C.A.S.)**.





## TOURISME GRATUIT



Depuis peu, les résidents de Seine-et-Marne peuvent bénéficier, sur simple demande auprès du Comité Départemental du Tourisme, d'une carte leur permettant d'entrer gratuitement dans de nombreux sites seine-et-marnais. Notre département est riche de nombreux lieux et monuments que vous pourrez ainsi découvrir ou redécouvrir.



## CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL



I-recyclaid certifie qu'en 2006 la commune de Chanteloup-en-Brie a permis de récupérer 4 900 Kg de textiles usagés afin de les revaloriser. Il a ainsi été économisé 984 € sur la gestion des déchets ménagers\*.

\*Coût = 0,201 €/Kg (Rapport sur l'élimination des déchets à Paris, 2004)



## A TOUS LESCHANTELOUPIENS



### HEURES DE TONTES

**Jours ouvrés**  
de 7 heures à 20 heures.

**Samedis**  
de 9 heures à 12 heures  
et de 15 heures à 19 heures.

**Dimanches et jours fériés**  
de 10 h 30 à 12 heures.

## TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES



Les haies végétales et les arbres des propriétés riveraines ou voisines des voies publiques et des passages piétonniers **DOIVENT ÊTRE TAILLÉS RÉGULIÈREMENT** afin que les automobilistes ne deviennent pas des auteurs involontaires d'accidents et que les piétons ne soient pas gênés, ni ne risquent pas d'être blessés par des branchages dépassant des clôtures.

**IMPORTANT** : tout arbre ou haie végétale ne doit pas dépasser 2 mètres de hauteur en limite séparative (sauf accord écrit de votre voisin) et être planté au minimum à 0,50 m de cette limite. La meilleure période pour tailler les haies de conifères sont les mois commençant par un A (avril-août).

## LES MOTS CROISÉS DE BERNARD CORNET

### Horizontal

- 1- Libre parfois
- 2- Il accompagne le gigot
- 3- Sans pigment—lames
- 4- Moitié de Cuba—Court
- 5- Monté en Corse—Senteurs du bord des plages
- 6- Breuvage divin—Tara
- 7- On en fait du beurre—Q.G.
- 8- Rubidium—Parfaite
- 9- Verte contée—Environ 4 Km
- 10- Compagnie désordonnée—Vrais
- 11- Dopées—Aide à tracer droit.

### Vertical

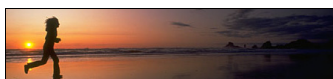
- 1- Abasourdies
- 2- Nette—Fétu
- 3- Capitaine mais pas poisson, Poisson mais pas capitaine—Vous y êtes
- 4- Ancienne—Dernière la glace
- 5- Dans les Pyrénées—Vieux sou—République Française
- 6-- Genre de musique—Genre de musique—Étoile
- 7- Gazette—Ne mot dire
- 8- Pose—Énumérées
- 9- Étendues—Blousée

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11






1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

- 10- Panier de crabe—Comparaison non conforme
- 11- Vieille agence—Emmagasine

Solution page 18.



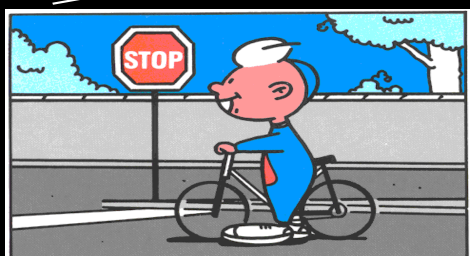
**PRATIQUE**

STANDART MAIRIE					01-64-12-74-50
	Interlocuteurs	Services	Choix standard	Lignes directes	Adresses mail
	<ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>me</sup> Arlette Masquelier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Secrétaire de mairie,</li> <li>État-civil,</li> <li>CCAS...</li> </ul>	1	01-64-12-74-50	<a href="mailto:secretariat@mairie-chanteloup-en-brie.fr">secretariat@mairie-chanteloup-en-brie.fr</a>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>me</sup> Nadine Mayen (photo 1) remplace</li> <li>M<sup>me</sup> Stéphanie Pailleron (photo 2) actuellement en congés maternité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comptabilité,</li> <li>Facturation périscolaire,</li> <li>Affaires scolaires.</li> </ul>	2	01-64-12-74-51	<a href="mailto:comptabilite@mairie-chanteloup-en-brie.fr">comptabilite@mairie-chanteloup-en-brie.fr</a>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Yves Buteau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Culture.</li> </ul>	3	01-64-12-74-54	<a href="mailto:culturechanteloup.e.b@wanadoo.fr">culturechanteloup.e.b@wanadoo.fr</a>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>me</sup> Stéphanie Dupayage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cabinet du Maire et des Adjointes,</li> <li>Urbanisme.</li> </ul>	4	01-64-12-74-52	<a href="mailto:urbanisme@mairie-chanteloup-en-brie.fr">urbanisme@mairie-chanteloup-en-brie.fr</a> <a href="mailto:mairie@mairie-chanteloup-en-brie.fr">mairie@mairie-chanteloup-en-brie.fr</a>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>me</sup> Virginie Faveron</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Webmaster,</li> <li>Informatique,</li> <li>Bulletin municipal...</li> </ul>	-	01-60-31-05-91	<a href="mailto:mairiechanteloup.e.b@wanadoo.fr">mairiechanteloup.e.b@wanadoo.fr</a>



Besoin d'une info --> site internet de Chanteloup-en-Brie : Cantu Lupi en ligne, des tas d'informations utiles..

<http://www.mairie-chanteloup-en-brie.fr>



Respecte bien le panneau de STOP

**MOTS CROISÉS**  
*Solution de la page 17*

**Horizontal**

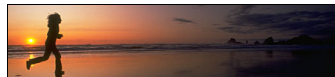
- 1- Libre parfois
- 2- Il accompagne le gigot
- 3- Sans pigment—lames
- 4- Moitié de Cuba—Court
- 5- Monte en Corse—Senteurs du bord des plages
- 6- Brevage divin—Tara
- 7- On en fait du beurre—Q.G.
- 8- Rubidium—Parfaite
- 9- Verte contée—Environ 4 Km
- 10- Compagnie désordonnée—Vrais
- 11- Dopées—Aide à tracer droit.

- 7- Gazette—Ne mot dire
- 8- Pose—Énumérées
- 9- Étendues—Blousée
- 10- Panier de crabe—Comparaison non conforme
- 11- Vieille agence—Emmagasine

**Vertical**

- 1- Abasourdis
- 2- Nette—Fétu
- 3- Capitaine mais pas poisson, Poisson mais pas capitaine—Vous y êtes
- 4- Ancienne—Dernière la glace
- 5- Dans les Pyrénées—Vieux sou—République Française
- 6- Genre de musique—Genre de musique—Étoile

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	E	C	H	A	P	P	E	M	E	N	T
2	F	L	A	G	E	O	L	E	T		A
3	F	A	D	E		P	A	T	I	N	S
4	F	I	D	E	L		N		R	A	S
5	O	R	O		I	O	D	E	E	S	
6	N	E	C	T	A	R		P	E	S	A
7	D		K	A	R	I	T	E		E	M
8	R	B		I	D	E	A	L	E		A
9	E	R	I	N		L	I	E	U	E	S
10	E	I	C				R	E	E	L	S
11	S	N	I	F	F	E	E	S		T	E



# ÉTAT CIVIL



## Ils nous ont quittés :

**DORIAN Simone** ..... 4 février 2007  
**MÉDINA RODRIGUEZ Milagro** ..... 17 février 2007  
**SAILLANT Magdeleine** ..... 17 mars 2007  
**PARIS Denis** ..... 18 mars 2007  
**ANNÉE Lucienne** ..... 29 mars 2007  
**MAZUREK Marie-Jeanne** ..... 10 avril 2007  
**CRAPART Joffre** ..... 13 avril 2007  
**FICHET Georges** ..... 21 avril 2007  
**DEMEUSY Viviane** ..... 28 avril 2007  
**DUPONT Cécile** ..... 15 mai 2007



## Nous leur souhaitons la bienvenue :

**SIÉ Yann** ..... 17 mars 2007  
**SAINSEAUX Lola** ..... 22 mars 2007  
**MALSANG Anaëlle** ..... 24 mars 2007  
**ROCHETTE Maëlys** ..... 14 avril 2007  
**DAHMAN Avril** ..... 19 avril 2007

# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Heures d'ouverture :  
**Mercredi 14 h 30 à 17 heures,**  
**Vendredi 16 h 30 à 18 h 30.**

## NUMÉROS UTILES

**URGENCE : 112**  
**SAUR : 0810 017 018.**  
**EDF / GDF : 0810 433 077.**  
 Anonymes et gratuits  
 Allô enfance maltraitée  
 0 800 05 41 41.  
 La Croix Rouge écoute  
 0 800 858 858.  
 Drogue Alcool Tabac info service : 113.  
 Fil santé jeunes : 0 800 235 236.  
 Écoute santé : 0 800 150 160.  
 Sida info service : 0 800 840 800.  
 Jeunes violences écoute : 0 800 202 223.

# Sans bazar pas de lézard

**Moins d'ardeur avec les moteurs**

# FAITES VIVRE VOS COMMERÇANTS ET SERVICES !



## PHARMACIE

avenue de la Jonchère  
**01-60-31-15-24**

Le lundi de 14 heures à 20 h 30 du mardi au samedi de 9 heures à 20 h 30 en journée continue.

**Pour rejoindre la pharmacie de garde :**  
 Commissariat de police  
 9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny-sur-Marne.  
 Tél. : 01-64-12-68-68.

## Dr DRUET-CAZAS

48, avenue de la Jonchère

☎ : 01.64.02.03.97

MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné Secteur 1

Organisation de la permanence :  
 Les samedis après-midi, dimanches  
 et jours fériés de JOUR uniquement.

Composer toujours notre  
 N° unique : 01-64-30-64-30



## GILL IMMO

60 bis, avenue de la Jonchère  
**01-60-94-25-25**

## CLUB DE LA VERRERIE

30, rue des Terres-Fortes

**01-60-07-04-04**

<http://clubdelaverrerie.com/>



## DISTRIBUTEUR VIDÉOS



avenue de la Jonchère

## TAXI CHANTELOUP

M. Éric Bon

**06-07-23-50-54**



## Le Cœur de Chanteloup

Boulangerie-Pâtisserie  
 44 et 46 avenue de la Jonchère

**01-60-35-91-01**



## ÉPICERIE

2, route de la Ferme-du-Pavillon

**01-64-02-48-83**



## TABAC JOURNAUX

### POINT POSTE :

Retraits/Dépôts  
 de colis et de recommandés,  
 vente de timbres...

**Fermé le MARDI**  
 60 bis, avenue de la Jonchère  
**01 60 31 15 09**



## BRIGITTE COIFFURE

Coiffure mixte à domicile

24, avenue du Bois-de-Chigny

**01-64-02-04-29 ou 06-09-80-43-38**

## SPEED PIZZA

60 bis, avenue de la Jonchère

**01-64-30-30-30**



## STEFF COIFFURE

Féminin - Masculin - Enfants  
 Séances UV

**NOUVEAU** Esthéticienne

4, route de la Ferme-du-Pavillon

**01-64-02-98-80**

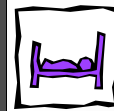


## CHANTELOUP HÔTEL \*\*

Route de la Ferme-du-Pavillon

**01-64-30-00-00**

<http://www.chanteloup-hotel.fr>



Calendrier de collecte des déchets

# Chanteloup en Brie

	Ordures ménagères	Mardi et Vendredi	Les poubelles doivent être sorties le matin même.
	Collecte sélective	Jeudi	Bacs verts : verre Bacs jaunes : plastique, papiers, cartons
	Encombrants	<b>18 juin - 17 octobre</b>	
	Déchets toxiques	Déchetterie	<b>PRATIQUE</b> Piles électriques boutons, cartouches d'imprimantes : Réceptacles sont à votre disposition en mairie.
	Déchets verts	Déchetterie	

Exemples de déchets à porter directement par vos soins à la déchetterie : gravats, végétaux, huiles de vidange, batteries, peintures ...

Horaires d'ouverture	du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars	du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre
Lundi - mercredi	9 heures - 13 h 30	9 heures - 13 heures
Mardi - jeudi - vendredi	13 heures - 17 heures	15 heures - 19 heures
Samedi	9 heures - 12 heures 13 heures - 17 heures	9 heures - 12 heures 14 heures - 19 heures
Dimanche	9 heures - 13 heures	9 heures - 13 heures

Fermeture les jours fériés

Se présenter au gardien muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou d'une pièce d'identité et du badge d'accès aux déchetteries

Afin de faciliter le recyclage, les usagers sont tenus de faire le tri des déchets.

Pour tout renseignement complémentaire : 0800 770 061

**CHELLES**  
 zac de la Tuilerie  
 rue de la Briqueterie

**CROISSY-BEAUBOURG**  
 ZA Pariest  
 Rue des vieilles vignes

**NOISIEL**  
 parc d'activité de la Mare Blanche  
 14 bis rue de la Mare Blanche

**SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES**  
 ZA La Courtilière  
 3, rue du Grand Pommeraye

## REPORTAGE PHOTOS DU 19 MARS



## REPORTAGE PHOTOS DU 8 MAI



### HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Lundi : ..... 17 heures à 19 heures  
 Mercredi : ..... 9 h 30 à 12 heures  
 ..... 14 heures à 17 heures  
 Vendredi : ..... 9 h 30 à 12 heures  
 Samedi (uniquement l'état-civil) :  
 ..... 9 h 30 à 12 heures

Secrétariat : ..... 01-64-12-74-50  
 Comptabilité : ..... 01-64-12-74-51  
 Service culturel : ..... 01-64-12-74-54  
 Périscolaire : ..... 01-64-12-74-57  
 Cabinet du Maire  
 et urbanisme : ..... 01-64-12-74-52  
 Webmaster : ..... 01-60-31-05-91  
 Fax : ..... 01-64-12-74-55

E-mail :  
[mairiechanteloup.e.b@wanadoo.fr](mailto:mairiechanteloup.e.b@wanadoo.fr)

C  
A  
N  
T  
U  
L  
O  
U  
P

**BULLETIN COMMUNAL  
 D'INFORMATION  
 ET DE LIAISON**  
 (Diffusion gratuite)

**Directeur de la publication :**  
 Marcel Oulés.

**Comité de rédaction et conception :**  
 Pierrette Munier, Maryse Théault,  
 Audrey Vieira et Gérard Willaume.

**Coordination :**  
 Virginie Faveron  
 Tél. : 01-60-31-05-91

**Impression :** Script Laser

**Dépôt légal :** 1980-3